



Cyberstratégie nationale CSN / Protection des infrastructures PIC

Fiche info sur le sous-secteur critique Armée

Description générale et prestations

L'armée suisse constitue la réserve stratégique prévue en cas d'intervention de la Confédération. En 2022, elle comptait un effectif réglementaire de 101 584 militaires et un effectif réel de 151 299. L'armée est le principal instrument permettant de faire face à une menace qui, par son intensité et son étendue, met en danger l'intégrité territoriale et la sécurité de l'ensemble de la population ou l'exercice de l'autorité de l'État. Selon la loi sur l'armée, l'armée assume les tâches suivantes : assurer la défense du pays et de sa population, sauvegarder la souveraineté sur l'espace aérien suisse, soutenir les autorités civiles en Suisse et à l'étranger et contribuer à promouvoir la paix sur le plan international. L'armée doit être en mesure de repousser et de maîtriser simultanément plusieurs menaces, même si celles-ci se présentent sous des formes et des intensités variables et s'étendent sur une longue période. La défense contre une attaque armée constitue sa compétence principale.

À l'exception du maintien et du développement de cette compétence principale, toutes ses interventions s'effectuent à titre subsidiaire, c'est-à-dire à la demande des autorités civiles et sous leur responsabilité. L'armée conserve la responsabilité de la gestion des moyens militaires. La troupe assume les tâches d'intérêt public que les autorités civiles ne sont plus en mesure d'effectuer avec les moyens (personnel, matériel, temps) dont elles disposent. Son intervention permet notamment d'augmenter la capacité d'intervention durable des forces civiles. L'armée peut ainsi apporter une contribution significative à l'aide en cas de catastrophe et soutenir la police dans la protection des personnes, des biens ou lors de manifestations, ou encore le Corps des garde-frontières dans ses activités de contrôle et dans le domaine logistique.

Dans le cadre du projet de développement de l'armée (DEVA), l'armée suisse s'est davantage adaptée aux évolutions et aux défis géopolitiques, sociétaux et technologiques. Sa préparation, sa formation et son équipement ont été améliorés et son ancrage régional renforcé. L'armée adapte en permanence ses capacités à la nature changeante des conflits et aux différentes formes de conflits hybrides, et renforce ses capacités dans les domaines défense et cyber. Ces dernières années, des évolutions notables ont eu lieu, notamment dans le domaine cyber, en raison de l'évolution de la nature des menaces. Le nouveau commandement Cyber a ainsi été créé. Ce dernier est notamment responsable des capacités clés dans les domaines de l'autoprotection et des actions dans l'espace cybernétique et électromagnétique, de la compréhension de la situation et de la conduite coordonnée, ainsi que du traitement robuste et sécurisé des données.

En ce qui concerne la protection des infrastructures critiques, l'armée joue un rôle primordial. Dans le cadre d'interventions subsidiaires, elle soutient les autorités civiles dans la sécurisation des infrastructures critiques civiles ou prend en charge l'intégralité du dispositif ad hoc. Elle assure la protection des infrastructures critiques qui lui sont propres (p. ex. aérodromes militaires, installations de commandement ou centres logistiques) et qui sont d'une importance cruciale pour la fourniture de ses prestations. Cela comprend notamment la protection contre la violence physique, mais aussi contre les cyberattaques. Le soutien aux autorités civiles est subsidiaire, c'est-à-dire qu'il n'est apporté que lorsque les moyens de ces dernières sont épuisés. De même, les interlocuteurs ou les bénéficiaires de la prestation ne sont pas les exploitants directs, mais les autorités civiles. C'est à ces dernières qu'il incombe également de définir les priorités lors de la détermination des infrastructures à protéger.

L'armée est un système qui dépend du bon fonctionnement des infrastructures critiques civiles. Les secteurs critiques de l'information et de la communication, de l'énergie et des transports sont particulièrement importants. L'armée a donc un intérêt vital à protéger les infrastructures critiques.

Dangers pertinents pour le sous-secteur critique



Conflit armé



Cyberattaque



Panne d'électricité



Séisme

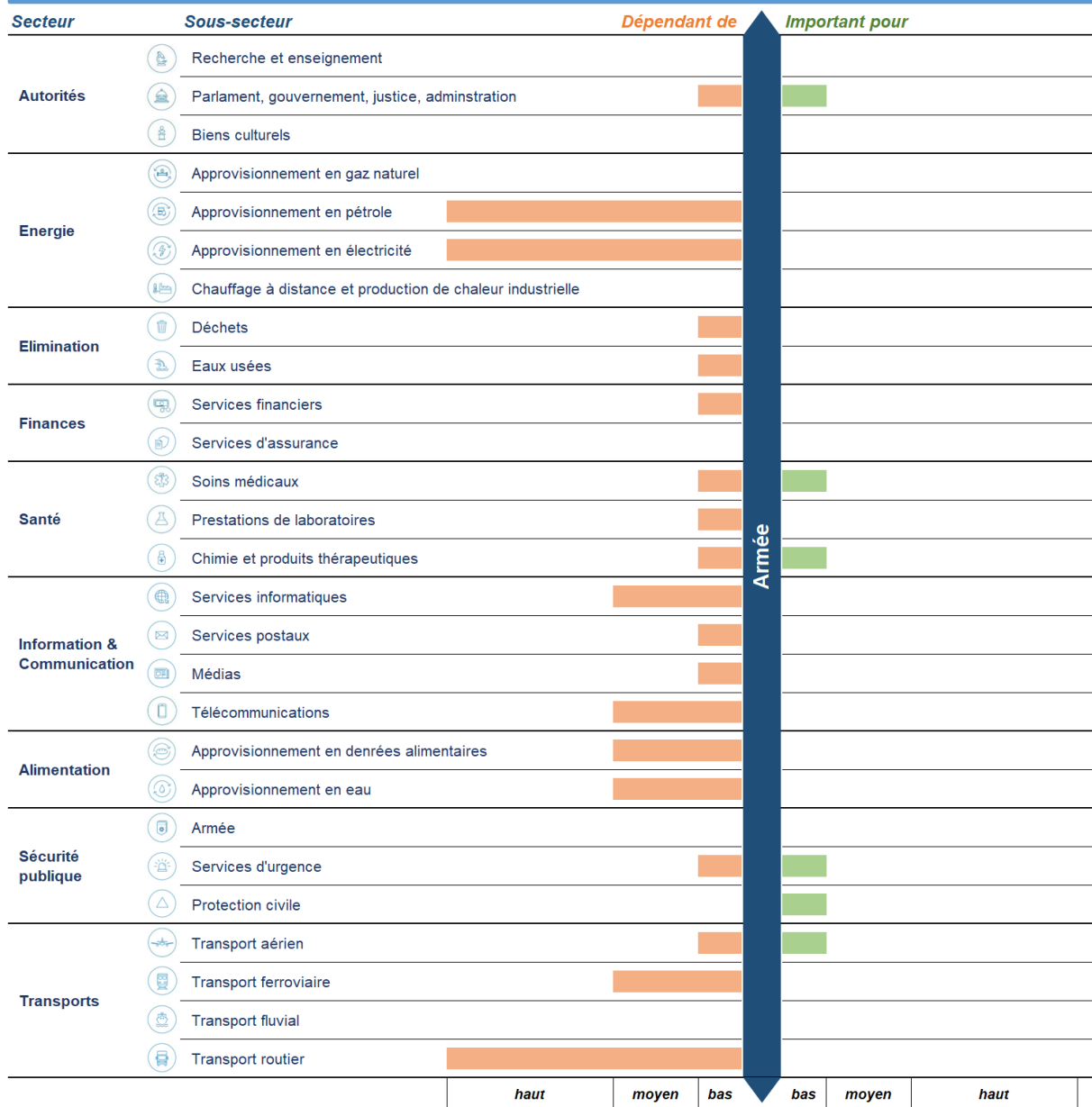


Panne
informatique

Mesures de résilience

L'armée, en tant que prestataire de services de sécurité dans toutes les situations de politique de sécurité, a toujours eu pour mission fondamentale d'assurer la protection des personnes, des fonctions, des systèmes et des infrastructures (garantie de la capacité de fonctionnement). C'est pourquoi il existe des concepts globaux pour assurer cette protection, qui sont mis en œuvre et adaptés en cas de changement de la menace.

Interdépendances dans le sous-secteur Armée



Pour de plus amples informations sur la PIC et la CSN, consultez les sites :

www.infraprotection.ch

www.nscs.admin.ch